



POUR UN INTÉRIEUR ORGANISÉ ET AGRÉABLE À VIVRE

Nous passons près des deux tiers de notre temps dans notre logement. Pour que ce dernier soit agréable à vivre, il doit être bien organisé. L'agencement d'un intérieur, autant que sa décoration, influence sur la qualité de vie dans le logement.

L'organisation de chaque pièce en fonction de son usage

*Le bien-être
dans le logement*

**La ou les
chambre(s)
dédiée(s) à la
relaxation et au
sommeil : priorité
à l'emplacement
du lit, élément
central de la pièce**

**Le salon / salle à
manger destiné
à l'accueil, à la
convivialité et
à la détente :
priorité à la
circulation pour
se déplacer sans
obstacle ni heurt**



**La cuisine destinée à la préparation
des repas : priorité au rangement et
au plan de travail**

*Le confort
dans le logement*

**Les toilettes
indispensables à
l'hygiène et à la
salubrité : priorité
à l'intimité et à la
discretion.**

**La salle de bain
dédiée à l'hygiène
corporelle : priorité
au confort et à la
propreté**

LES BÉNÉFICES D'UN INTÉRIEUR ORGANISÉ ET FONCTIONNEL



Préserver sa santé

Bien organiser son logement favorise le bien-être et permet d'évoluer dans un environnement sain et sécurisé, où chaque pièce trouve sa spécificité. L'aménagement intérieur doit être pensé afin de :

- **circuler facilement** sans risque d'accident, où le mobilier ne fait pas obstacle et les rangements sont adaptés au volume des pièces, ni trop haut, ni trop bas pour préserver son état physique ;
- **faciliter le ménage**, pour maintenir la propreté et l'hygiène des lieux ;
- **maintenir l'éclairage naturel**, qui influe sur l'humeur et le rythme biologique (sommeil, stress, angoisse, ...).



Réaliser des économies

Bien organiser son logement passe par un agencement raisonné, sans excès de mobilier et / ou d'équipements. Cela contribue à :

- **optimiser les dépenses énergétiques** : ne pas surcharger en mobilier, notamment volumineux, permet de mieux chauffer l'espace en évitant que les meubles en excès mal positionnés ne captent la chaleur ;
- **réduire les dépenses en mobilier** : en sélectionnant uniquement les meubles adaptés à ses besoins en accord avec les espaces à meubler.



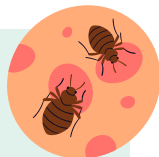
Protéger son logement

Bien organiser son logement aide à le garder propre, sain et en bon état. En effet, ne pas surcharger en meubles et / ou en plantes, créer des espaces libres, ne pas occulter les ouvertures, facilitent la circulation de l'air, de la chaleur. De plus, le risque de dégradations, lié à l'excès d'humidité et au confinement, est écarté.

À NOTER

En cas d'achat de meubles d'occasion, il est recommandé de les examiner attentivement en inspectant l'intérieur ainsi que l'ensemble des faces. Si un doute subsiste sur la présence de nuisibles (punaises de lit par exemple) ne prendre aucun risque.

Pour le mobilier en tapisserie ou recouvert d'un textile, procéder à un nettoyage préventif à réaliser de préférence à la vapeur dans un espace bien aéré.



3 PRINCIPES POUR BIEN AMÉNAGER SON LOGEMENT



1. Analyser l'espace et les contraintes de chaque pièce

Avant de se lancer dans l'aménagement d'un intérieur, il est important **d'analyser l'espace disponible, la distribution des pièces et leurs particularités**. Commencez par mesurer chaque pièce pour en connaître la surface et notez l'emplacement des ouvertures (portes, fenêtres) et des équipements techniques (prises électriques, points d'éclairage, arrivées et évacuations des eaux, radiateurs, orifices d'entrée et de sortie de ventilation...).



2. Optimiser la circulation au sein des pièces

Il peut être difficile de se projeter, **la circulation est un paramètre clé pour disposer d'un logement facile à vivre**. En pénétrant dans une pièce, l'emplacement des ouvertures (portes et fenêtres) va déterminer le tracé de la circulation. Ce dernier doit idéalement définir un cheminement en tenant compte de l'éclairage naturel et des accès pour faciliter et simplifier les déplacements à l'intérieur de la pièce.

3. Réfléchir l'agencement et le confort des pièces



L'agencement d'une pièce doit être adapté à l'usage de celle-ci. La praticité du mobilier et des équipements est à rechercher pour plus de confort et optimiser au mieux l'espace dédié.

Un agencement simple et minimaliste créé de la fonctionnalité et participe à plus de confort et de bien-être.

S'interroger d'abord sur ses besoins et ne garder que les meubles qui y répondent est la bonne méthode pour bien structurer et organiser son lieu de vie.

CONSEILS POUR RÉUSSIR SON AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

À NE PAS FAIRE	À FAIRE
Conserver des meubles dont les dimensions et l'emprise sont disproportionnées par rapport aux volumes des pièces	Organiser chaque pièce avec le strict mobilier adapté à la taille et à l'usage de celle-ci
Gêner la circulation de l'air dans les pièces par trop de mobilier et l'absence d'espace dégagé	Aérer* régulièrement les pièces Maintenir et entretenir la ventilation permanente* : mécanique (VMC) ou statique (naturelle)
Encombrer les cheminements, imposer des détours et / ou créer des recoins difficiles d'accès	Circuler aisément dans chaque pièce Accéder facilement au mobilier utilisé au quotidien tel que la table ou le lit
Placer du mobilier (canapé, fauteuil, lit, ...) devant les sources de chaleur (radiateurs)	Veiller à la bonne diffusion de la chaleur pour disposer des températures idéales** dans chaque pièce
Laisser trainer et s'amasser les affaires du quotidien (chaussures, vêtements, vaisselle, produits alimentaires et / ou d'hygiène, ...)	Ranger son intérieur pour une circulation aisée Nettoyer*** régulièrement pour maintenir l'hygiène Disposer de rangements suffisants et adaptés

Fiches dédiées : * [« Aération & ventilation »](#) ** [« Chauffage et Confort thermique »](#)
*** [« Nettoyage & Entretien »](#)

